

AVIS DE LA BOURSE

Admission et Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'Emprunt Obligataire Subordonné «Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » a été admis à la cote de la Bourse le 18/06/2015 et il sera négociable en Bourse à partir du 22/06/2015. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance
Banque de l'Habitat Subordonné 2015 Fixe CAT/A	Banque de l'Habitat	Tunisie Valeurs	TN0001900877	BS5AF	BHS A0520 7.4% AP5	7,40	5	100	AP	344 000	34,400	29/05/2015	29/05/2016	29/05/2020
Banque de l'Habitat Subordonné 2015 Variable CAT/A	Banque de l'Habitat	Tunisie Valeurs	TN0001900885	BS5AV	BHSA0520T+1.95% AP5	TMM+ 1,95	5	100	AP	40 000	4,000	29/05/2015	29/05/2016	29/05/2020
Banque de l'Habitat Subordonné 2015 Fixe CAT/B	Banque de l'Habitat	Tunisie Valeurs	TN0001900893	BS5BF	BHSB0522 7.5%AP7-2	7,50	7 dont 2 franchises	100	AP	516 000	51,600	29/05/2015	29/05/2016	29/05/2022

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.